

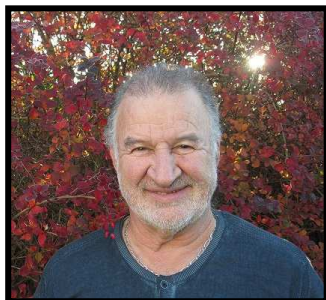


LETTRE D'INFORMATION

Du GAL Vallée de la Dordogne Corrézienne

N°1 – Décembre 2017

EDITO



La Vallée de la Dordogne est un territoire plein de **qualités** humaines, de **richesses** patrimoniales, culturelles et environnementales et chaque jour qui passe vous fait découvrir sa beauté.

Le programme européen « **LEADER** » vise à accompagner des projets innovants et des aménagements confortant le **développement économique et touristique** de notre Vallée. Via un accompagnement de proximité, le GAL (Groupe d'Action Locale) a la volonté de soutenir les initiatives locales, les acteurs qui ont envie d'œuvrer pour le développement du territoire. LEADER s'adresse aux collectivités, aux associations locales, aux fédérations... : peu importe le projet, il y aura forcément une solution pour aider ceux qui ont fait le choix de la dynamique rurale.

Les élus et la société civile souhaitent aujourd'hui travailler ensemble pour redonner du sens à l'action et proposer une vision commune du projet de territoire pour **l'avenir de la Vallée de la Dordogne Corrézienne**.

Le Président du GAL Vallée de la Dordogne Corrézienne,
Joël SOURSAC

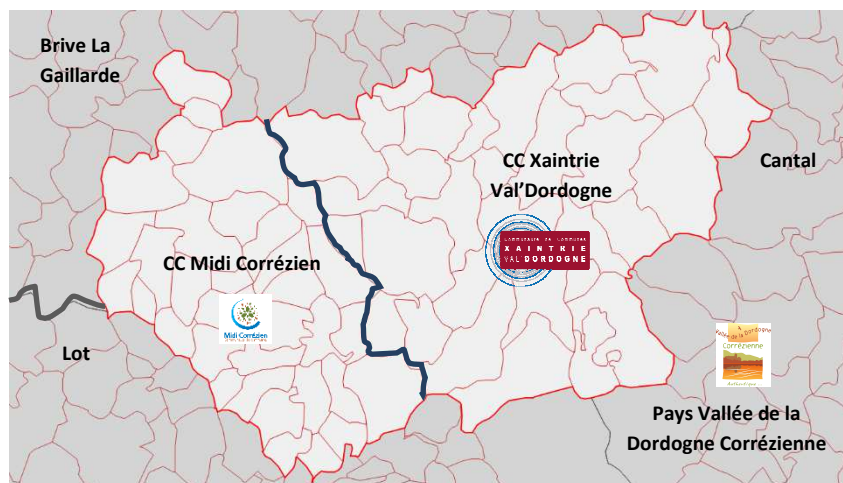
Qu'est-ce que le programme LEADER ?

Dans ce numéro

- Qu'est ce que le programme LEADER ?
- Infos Pratiques
- Illustration / Projets
- Info LEADER

LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) est un programme européen qui permet de soutenir des projets pilotes en zone rurale. Cet outil est financé au travers du **Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER)**.

La mise en œuvre d'un programme Leader s'appuie sur un partenariat d'acteurs publics et privés et sur une stratégie de développement basée sur une thématique ciblée.



Le GAL VDC a une priorité ciblée : « **Faire des ressources locales, un levier de développement économique et touristique** ».

Quelques chiffres :

Le GAL Vallée de la Dordogne Corrézienne s'est réuni 4 fois depuis 2016, a réceptionné **40 projets** portés par **10 associations, 10 Communes, 2 Communautés de Communes et 3 Autres Porteurs**.

216 500 € de crédits européens ont été attribués.

Enjeux transversaux du GAL :

- Mettre en réseau les acteurs,
- Préserver et valoriser les ressources locales,
- Accroître les retombées économiques,
- Développer une identité forte autour de la Vallée de la Dordogne

Stratégie LEADER

Axe 1 : « Le numérique, vecteur de développement local et d'innovation » – 550 000 €

- Développement des infrastructures et des usages numériques.

Axe 2 : « Le tourisme : une activité à conforter pour affirmer la destination Vallée de la Dordogne » – 800 000 €

- Qualification et renforcement l'offre touristique
- Développement des loisirs sportifs de nature
- Préservation et valorisation du patrimoine environnemental, historique et culturel
- Développement et soutien aux animations culturelles et sportives.

Axe 3 : « Un levier du développement économique : des ressources locales à préserver et valoriser » – 450 000 €

- Valorisation des productions agricoles par la création de nouveaux débouchés et le développement des circuits de proximité
- Mise en réseau des acteurs économiques et développement des activités touristiques et économiques.

Axe 4 : « Coopération et Fonctionnement du GAL »

Enveloppe gérée par la Région Nouvelle Aquitaine

Le GAL, qu'est-ce que c'est ?

Le **GAL** signifie Groupe d'Action Locale. Des organismes publics (Région, Département, Communes...) et privés (Associations, Chambres consulaires...) se mobilisent pour soutenir et financer des projets répondant à la stratégie LEADER. Le GAL examine les demandes et attribue des fonds européens.

Pour faire quoi plus concrètement ?

Pour mener des actions locales :

- **Pour le territoire** : 65 communes du Pays Vallée de la Dordogne Corrézienne
- **Avec des moyens financiers** : Pour mettre en œuvre son programme Leader, une enveloppe globale de crédits européens d'1,8 million a été attribuée au GAL Vallée de la Dordogne Corrézienne et a été ventilée sur les 3 premiers Axes de travail (Cf encart Stratégie LEADER)
- **Sur une durée** : Programmation 2015 – 2020
- **Avec des décideurs** : Le comité de programmation du GAL regroupe :
 - o des élus des 2 Communautés de Communes, du Pays et du Département,
 - o des socioprofessionnels représentant le territoire

Pour échanger et travailler en réseau sur les problématiques rurales : participation au réseau rural national, au réseau des Gals de Nouvelle Aquitaine, à Leader France...



Séminaire 20 ans
Leader France

Strasbourg Septembre
2017

Infos PRATIQUES

Vous pensez avoir un projet répondant à la stratégie LEADER du GAL Vallée de la Dordogne Corrézienne...

...Voici la démarche à suivre

Vos Contacts

M. Joël SOURSAC

Président du GAL Vallée de la Dordogne Corrézienne

☎ 06 70 72 49 17 ou jg.soursac@wanadoo.fr

Aurélié SEGONDS – Chargée de Mission LEADER

☎ 05 55 84 00 10 ou a.segonds@valleedordogne.org

Virginie CEAUX - Assistante Gestion LEADER

☎ 05 55 84 01 69 ou v.ceaux@valleedordogne.org

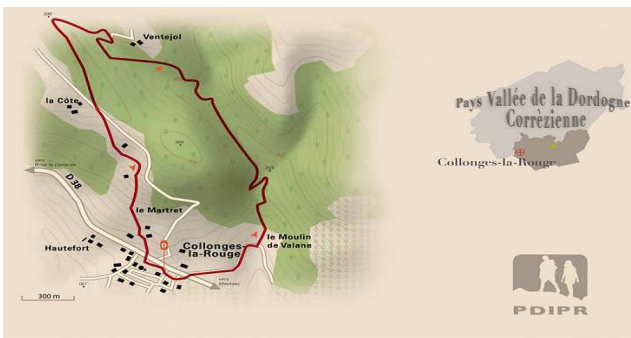
1. **Contactez le GAL pour vous assurer de l'éligibilité de votre projet.**
2. **Envoyez** au Président du GAL **un courrier de demande de subvention** avant le démarrage de votre projet et la fiche descriptive détaillée du projet qui vous aura été fournie.
3. En réponse, un **accusé de réception** de votre demande vous sera transmis et vous autorisera à engager votre action.
4. Votre dossier sera examiné dans un 1^{er} temps par un Groupe de Travail et d'Évaluation puis par le Comité de Programmation **pour opportunité**.
5. Après **l'instruction réglementaire** à partir d'un dossier complet, votre demande sera examinée par le Comité de Programmation **pour validation et attribution de la subvention**.



Votre projet ne doit pas avoir été engagé avant le dépôt de la demande de subvention (cad devis signé ou facture acquittée).

Projets soutenus par LEADER !

- pour le Développement des Loisirs Sportifs et Nature



Création du Sentier des Sources - Commune de Collonges La Rouge :

Le souhait était de créer un **sentier de découverte « interactif » de l'histoire de l'arrivée de l'eau sur la commune en valorisant le patrimoine oral** : des personnes âgées nées sur Collonges ou Meyssac ayant vécues l'arrivée de l'eau sur la commune racontent cette partie de l'histoire du village. Ce patrimoine oral sera mis en valeur par le biais d'une application Smartphone permettant aux randonneurs **d'écouter les témoignages**.

Coût du Projet : 15 000 €
Aide LEADER : 11 600 €

Création d'un Site de Canyoning Redenat Commune d'Auriac

Il s'agit de proposer une **activité sportive inédite à l'échelle de la Vallée de la Dordogne et dans le Limousin**. L'activité consiste à progresser dans le lit du cours d'eau, dans des gorges ou des ravins étroits, avec des cascades d hauteurs variées.

Coût du Projet : 18 300 €
Aide LEADER : 14 600 €

- pour Qualifier et renforcer l'offre touristique



Création d'un Guide de Visite et d'un Dépliant Trilingue par le Musée de l'Homme de Néandertal ayant pour objectif de mieux présenter le musée, mais aussi les visites et animations mises en place et de conquérir une nouvelle clientèle étrangère.

Coût de Projet : 11 000 €
Aide LEADER : 6 500 €

L'Installation d'un ponton flottant – projet porté par la **Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne**, dans le cadre de la pérennisation de l'activité Gabare qui permet de découvrir autrement la rivière Dordogne, aujourd'hui classée réserve mondiale de biosphère par l'UNESCO, pour son histoire et son patrimoine naturel.

Coût du Projet : 51 000 €
Aide LEADER : 32 800 €

Bois Energie, chaufferies et réseaux de chaleur communaux.

L'association AFOXA (Association des Forêts de Xaintrie et du Pays d'Argentat) en partenariat avec le CNPF Nouvelle Aquitaine est à l'initiative d'une journée de sensibilisation des élus des communes du Pays Vallée de la Dordogne Corrézienne. Une vingtaine de personnes dont 2 entreprises locales de fabrication de plaquettes forestières et le technicien du point info énergie, se sont déplacées, 9 municipalités étaient représentées.

Cette journée a permis :

- de rencontrer des acteurs de la filière Bois du Lot avec la visite de la plate-forme de valorisation des déchets bois et production de plaquettes forestières à partir des bois d'élagage des bords de routes du SYDED (SYndicat Départemental d'Élimination des Déchets) de Saint Jean la Gineste.

- de répondre à diverses interrogations concernant les chaufferies et réseaux de chaleur en visitant la réalisation sur la commune de Lacapelle-Marival d'un réseau d'environ 3,7 km combinant bâtiments publics (maisons de retraites, gymnases, mairie, écoles ...) et privés (maisons individuelles et logements sociaux).

- de présenter une Société Coopérative d'Intérêt Collectif, la SGIC BEL (Bois Energie Lot) qui regroupe un collège de producteurs de plaquettes, un collège d'utilisateurs et un collège de prestataires et de structures support pour aborder la régularité et la maîtrise du coût de l'approvisionnement.

Ce fût l'occasion d'aborder avec le technicien de l'agence de maîtrise de l'énergie, l'emploi local induit en diversification pour les exploitants agricoles ainsi que l'amélioration de la gestion et de la qualité des forêts (production et tourisme).

Une journée de sensibilisation complémentaire sera proposée **début 2018**. A vos agendas...



Visite de Site : Espace Découverte de la Faille de Meyssac et de la pierre – Noailhac

Suite au Comité de Programmation du GAL du 23 Octobre dernier à Noailhac, les membres du GAL ont pu **découvrir l'aménagement des salles de l'espace découverte de la Faille de Meyssac et de la pierre, présenté par Monsieur LASSALLE, Maire de la Commune**. Ce projet a bénéficié des fonds LEADER.



Noailhac se situe dans le périmètre du grand site « Collonges – Turenne ».

Un circuit routier d'interprétation sur la faille de Meyssac est déjà en place. 2 stations du circuit sont installés sur la Commune.

CARTE D'IDENTITE du projet

Titre du projet :

CREATION D'UNE SALLE

D'EXPOSITION SUR LA FAILLE DE MEYSSAC ET LA PIERRE

Localisation :

Noailhac

Porteur du Projet :

Commune de Noailhac

Contexte :

Ce projet consiste en l'aménagement de 3 salles successives :

- Une salle de plain-pied (salle 1), lieu d'exposition sur la géologie et la faille de Meyssac
- Une salle en sous-sol (salle 2) sur la thématique de la pierre,
- Une cave voûtée.

Ce projet nécessite des travaux sur le bâtiment, l'achat de mobiliers d'exposition, la mise en place d'un système de vidéo surveillance, la création d'une exposition sur la faille géologique de Meyssac dans la première salle et une autre consacrée à la pierre, la mise en place d'une signalétique pour améliorer la visibilité de ce lieu de visite.

Cet espace est **ouvert au public depuis la saison touristique 2015**.

Calendrier :

2014-2017

Coût global du projet :

84 000 €

Aide LEADER :

50 900 €

Objectifs :

Le public principal visé est touristique. Le local se situe à proximité immédiate du circuit routier de la faille de Meyssac et vient prolonger la découverte géologique de ce circuit par des expositions plus concrètes. La halte suscitée invite par ailleurs à la découverte du bourg ancien, notamment l'église classée récemment restaurée (environ 1,34 M d'euros de travaux financés à 80% par des subventions, soutiens privés et souscriptions) et le départ vers des circuits de randonnées pédestres.

